

7.1.4 - Enseignement supérieur

L'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la recherche comptait 15 000 étudiants à la rentrée 2008. Après avoir baissé de 4 % sur la période 2006-2007, les effectifs se stabilisent.

L'université et l'IUT de La Réunion ont accueilli 10 250 étudiants. Alors que l'IUT poursuit son essor (472 étudiants, + 7,5 %), l'université (9 780 étudiants) est toujours concernée par une baisse d'effectifs (- 1,3 %). Cette baisse amorcée en 2004 est, en 2008, due aux effectifs de la filière des lettres et sciences humaines. En trois ans, la faculté des lettres a perdu 23 % de ses effectifs, ce qui représente 1 020 étudiants en moins. En revanche, la croissance des effectifs reste soutenue en sciences (+ 6,1 %), tandis que les effectifs de la faculté de droit et d'économie sont stables.

Comme dans la plupart des autres académies françaises, les effectifs en IUFM (1 057 étudiants) continuent à baisser (- 2 %) mais à un rythme beaucoup moins accentué que les années 2006 et 2007 (respectivement - 7,4 % et - 10 %).

Les étudiants sont toujours de plus en plus nombreux dans les sections de techniciens supérieurs (+ 1,7 %). Avec 2 940 inscrits en 2008, les STS accueillent 19,6 % des étudiants de l'enseignement supérieur. Les trois quarts des étudiants en STS préparent une formation à dominante tertiaire, les autres suivent des formations relevant du secteur de la production.

Les classes préparatoires aux grandes écoles (550 étudiants) ont également de plus en plus de succès. La croissance des effectifs reste soutenue cette année encore avec une hausse de 6 % des effectifs. Depuis 1996, ont été ouvertes 4 CPGE économie et commerce, 5 CPGE scientifiques, 1 CPGE lettres. Ces classes permettent aux jeunes réunionnais de préparer dans de bonnes conditions et à proximité de leur famille, les concours aux grandes écoles.

Aux établissements d'enseignement supérieur gérés par l'Université et l'Académie de

La Réunion s'ajoutent des établissements rattachés à d'autres ministères. Ainsi les écoles de formation aux professions paramédicales et sociales sont rattachées au ministère de l'emploi et de la solidarité, l'école de gestion et de commerce est sous tutelle du ministère du commerce et de l'industrie, les écoles d'architecture et des beaux-arts dépendent du ministère de la culture.

Définitions :

IUT : institut universitaire de technologie.

IUFM : institut universitaire de formation des maîtres (anciennement écoles normales).

STS - Section de techniciens supérieur : préparent au brevet de technicien supérieur (BTS). Elles s'intègrent dans le premier cycle des études supérieures. En général, la durée des études est de deux ans.

CPGE : les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles sont réparties en trois catégories :

- les classes scientifiques conduisent aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires ;
- les classes économiques et commerciales préparent aux écoles supérieures de commerce et de gestion, aux écoles normales supérieures et au groupe des écoles nationales d'économie et de statistiques ;
- les classes littéraires (Lettres et arts) préparent aux écoles normales supérieures, à l'école nationale des chartes, aux instituts d'études politiques.
- **Autres post-bac de lycées** : sont inclus les élèves du diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) - qui succède au diplôme d'études comptables et financières (DECF) - et les élèves des classes de mise à niveau BTS.

Sources :

- [1] Rectorat de La Réunion - Division des élèves et de la scolarité - Service des statistiques et des indicateurs de pilotage.
- [2] Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM).
- [3] Enquête écoles - DRASS - Université.

EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [1] [2] [3]

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Université	10 569	10 562	10 186	9 909	9 781
Droit et sciences économiques	3 990	3 961	3 791	3 819	3 813
Lettres et sciences humaines	4 274	4 438	4 085	3 688	3 420
Sciences	2 305	2 163	2 310	2 402	2 548
dont : Médecine, odontologie ...	305	364	420	420	459
IUT	248	329	393	439	472
IUFM*	1 323	1 307	1 210	1 079	1 057
STS - DTS	2 635	2 723	2 789	2 889	2 939
Production	669	694	716	749	747
Services	1 966	2 029	2 073	2 140	2 192
CPGE	450	505	489	520	551
Scientifiques	227	280	279	309	319
Lettres	80	88	78	79	84
Économiques et commerciales ...	143	137	132	132	148
Autres post-bac de lycées	164	161	150	199	197
TOTAL	15 389	15 587	15 217	15 005	14 997

* y compris spécialisation des professeurs titulaires.

EFFECTIFS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NON RATTACHÉS AUX UNIVERSITÉS [1] [3]

Établissements de formation	Effectifs totaux				Diplômes délivrés		
	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2005	2006	2007
Écoles de formation aux professions paramédicales et sociales*	1 207	1 271	1 371	1 371	309	350	nd
École de gestion et de commerce**	148	145	149	151	40	38	42
École d'architecture***	34	53	71	89	-	-	-
École des beaux-arts***	111	111	100	120	24	19	21
TOTAL	1 500	1 580	1 691	1 731	373	407	nd

* établissements sous la tutelle du ministère de l'emploi et de la solidarité.

** établissements sous la tutelle du ministère du commerce et de l'industrie.

*** établissements sous tutelle du ministère de la culture.

NB : Avec la réforme LMD (Licence-master-doctorat), l'école d'architecture de La Réunion, comme tous les établissements d'enseignement supérieur ne délivre plus de diplôme à l'issue du 1^{er} cycle (équivalent du Deug). Les étudiants qui ont suivi le 1^{er} cycle à La Réunion intègrent ensuite pour la 3^e année du cycle débouchant sur la licence, puis les cycles master et doctorat, l'Ensam ou l'une des vingt écoles d'architecture françaises.

FORMATION UNIVERS. DE 1^{ER} ANNÉE DE 1^{ER} CYCLE D'ÉTUDES MÉDICALES [1] [3]

Formation universitaire	Médecine	Odontologie	Sages-femmes	Kinésithérapie	Ergothérapie	Psychomotricité
Inscrits 2008-2009	447			-	3	11
Reçus 2008*	47	8	29	2	2	-
Internes - année universitaire 2007-2008	139 internes de spécialités dont 14 à Mayotte			183 internes de médecine générale dont 19 à Mayotte		

* dont 3 médecine et 2 sages-femmes au titre du droit au dépassement pour des candidats de nationalité étrangère classés en rang utile.